



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 27 novembre 2015

N° 2015-734

Convocation du 20 novembre 2015

Aujourd'hui vendredi 27 novembre 2015 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Vice-président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Michel VERNEJOUL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, Mme Andréa KISS, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, Mme Michèle FAORO, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, M. Noël MAMERE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Alain JUPPE à M. Michel LABARDIN
M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE
Mme Anne BREZILLON à Mme Dominique IRIART
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE
Mme Solène CHAZAL à Mme Anne WALRYCK
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Gérard DUBOS à M. Arnaud DELLU
M. Vincent FELTESSE à Mme Véronique FERREIRA
Mme Magali FRONZES à M. Yohan DAVID
M. Guillaume GARRIGUES à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST
Mme Frédérique LAPLACE à M. Jacques BOUTEYRE
M. Bernard LE ROUX à Mme Michèle FAORO
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Gladys THIEBAULT
M. Fabien ROBERT à M. Marik FETOUEH
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Noël MAMERE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h25
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h10
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h40
Mme Maribel BERNARD à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h30
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas BRUGERE à partir de 11h30
M. Jean-Louis DAVID à M. Dominique ALCALA à partir de 10h45
M. Stephan DELAUX à M. Michel DUCHENE à partir de 11h45
Mme Conchita LACUEY à Mme Josiane ZAMBON à partir de 12h
M. Pierre LOTHAIRES à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 12h05
Mme Arielle PIAZZA à Mme Christine PEYRE à partir de 11h
Mme Marie RECALDE à Mme Andréa KISS à partir de 10h30
M. Alain SILVESTRE à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Marie-Hélène VILLANOVE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h40

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 novembre 2015 Pôle dynamiques urbaines Direction de la nature	Délibération N° 2015-734
--	---	---

Association Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes "ORE Poitou-Charentes" - Réseau biodiversité en Gironde - Programme d'actions 2015 - Subvention de fonctionnement - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Noël MAMERE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre au besoin d'amélioration des connaissances sur son patrimoine naturel, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est dotée d'une stratégie globale dans le domaine de la protection et de la valorisation des espaces naturels et agricoles de l'agglomération en créant notamment son Réseau Nature par délibération du 26 octobre 2007.

Ceci se traduit en particulier par sa participation, depuis septembre 2011, au comité de pilotage du Réseau biodiversité initié par le Département de la Gironde. L'ORE Poitou-Charentes propose d'animer ce Réseau.

Concomitamment, en 2012, la Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1^{er} janvier 2015, a lancé un appel à candidatures pour la création d'un Atlas de la biodiversité afin de connaître le patrimoine naturel (faune et flore) de son territoire et de sensibiliser les différents publics (élus, agents des collectivités et grand public) à la connaissance et la préservation de la biodiversité.

1 - Objectifs du Réseau biodiversité et Paysages Gironde

Il s'agit de mettre en place des outils de valorisation des données environnementales à destination d'un large public (grand public, élus, techniciens...). Les informations communiquées seront validées par les producteurs des données. Elles abordent les enjeux environnementaux du territoire communautaire, notamment, ceux liés au patrimoine naturel (protections environnementales, faune, flore), au paysage, aux risques naturels et technologiques, à la santé-environnement....

Ces outils d'aide à la connaissance visent également à fournir un appui aux collectivités dans le cadre des réflexions qu'elles mènent sur l'aménagement, la valorisation et la protection des espaces naturels, agricoles et des paysages.

2 – Programme d'actions 2015

2.1 - Portail d'information dédié au patrimoine naturel et paysager de la Gironde : Nature33

Les objectifs poursuivis sont :

- mettre à disposition du public un espace de découverte, attrayant et dynamique ;
- proposer une offre d'information riche, sur des supports diversifiés ;
- augmenter la visibilité du site sur le net ;
- favoriser l'échange des informations véhiculées par le site, au sein des réseaux.

Les actions prévues poursuivent celles entamées en 2014, à savoir :

- l'animation du réseau par le maintien de la dynamique engagée par le groupe de travail sur l'accès à la connaissance ;
- la publication trimestrielle d'une « Newsletter » ;
- la publication de 5 cartes Environnement et de 5 cartes Biodiversité et/ou Paysage ainsi que la maintenance/développement ;
- la mise à jour bi-mensuelle de la rubrique « focus site partenaire » ;
- la tenue d'un répertoire d'acteurs, avec rédaction et mise en ligne de fiches complémentaires, mise à disposition d'information sur chaque acteur œuvrant dans le domaine de la faune sauvage ;
- la rédaction et la mise en ligne de contenus sur les paysages de la Gironde, avec notamment une publication papier consacrée à un élément du patrimoine girondin à destination du public.

A partir de 2015 sont également prévus :

- le lancement d'une réflexion collective relative à l'évolution du patrimoine naturel et paysager girondin face au changement climatique ;
- le lancement de la rubrique « Agir » du site ;
- la publication bi-mensuelle des photographies et commentaires déposés dans la galerie photographique participative « Paysages de la Gironde ».

2.2 – Réseau d'acteur de la biodiversité et du paysage en Gironde

Dans le domaine de l'animation du réseau, les actions suivantes sont envisagées :

- organisation et animation des réunions des instances de concertation (comités de pilotage, assemblée générale annuelle, comité technique) ;
- attention particulière sur les dispositifs en création/évolution (Observatoire aquitain de la faune sauvage, Agence régionale de la biodiversité, politiques « nature » de Bordeaux Métropole) ;
- rencontres de nouvelles structures (réserves Naturelles du département, des associations d'étude et de protection de la nature, ainsi que le monde de l'éducation à l'environnement...) ;
- action de formation/information auprès des structures d'éducation à l'environnement ;
- formalisation plus poussée du réseau ;
- soutien à la valorisation des données départementales (atlas des espaces naturels sensibles, milieux aquatiques, plan départemental des itinéraires pédestres de randonnée, périmètres de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) ;
- poursuite des échanges dans le domaine du paysage (lancement d'un groupe de travail « parcours paysage »...).

2.3 - Le soutien aux partenaires pour la structuration, la conservation et la valorisation des données et des connaissances

Ce travail en lien direct avec les partenaires constitue le fondement de la dynamique du « Réseau biodiversité Gironde », telle qu'elle est définie dans sa charte. Il permet le partage des connaissances et de l'expertise de chacun des partenaires, notamment par le biais du développement et de l'enrichissement de leur système d'information. C'est cette mise en accès des informations qui permet in fine la vie du système d'information départemental : contributions rendues possibles aux outils SIGORE, « Mon environnement » et au portail Nature 33.

Deux axes d'intervention sont suivis dans le travail engagé auprès de chaque partenaire: apporter un soutien technique pour la mise en place d'outils et méthodes permettant la structuration des données, la sauvegarde des informations et la valorisation de leurs connaissances via leur système d'information, et valoriser des

connaissances au niveau départemental par le biais de la contribution des partenaires aux outils « sigore » et « Mon environnement ».

Par ailleurs, afin de répondre à un besoin exprimé par un ensemble de partenaires, il sera proposé une ou plusieurs sessions de formation collective sur la prise en main des outils de cartographie (valorisation des données géoréférencées, formation à la navigation sur l'outil « sigore »).

4 – Financements accordés précédemment

L'association ORE Poitou-Charentes a reçu les subventions de la Communauté urbaine de Bordeaux, devenue Bordeaux Métropole le 1er janvier 2015, au titre du Réseau biodiversité, pour un montant total de 26 000 €, se décomposant de la façon suivante :

Délibération n° 2012/0429 du 22 juin 2012 (Projet de Réseau biodiversité Gironde)	10 000 €
Délibération n° 2013/0371 du 31 mai 2013 (Réseau biodiversité en Gironde)	8 000 €
Délibération n° 2014/0627 du 31 octobre 2014 (Réseau biodiversité en Gironde)	8 000 €

5 – Budget prévisionnel

L'Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes sollicite la participation financière de la Bordeaux Métropole au fonctionnement du « Réseau biodiversité Gironde » pour l'exercice 2015, d'un coût prévisionnel de 112 161 € HT.

Cette demande de subvention s'inscrit dans le cadre de la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des Projets Nature visant à, notamment, accompagner les associations sur les natures d'opérations suivantes “Études d'aménagement, de valorisation et de protection des espaces naturels ou agricoles et des paysages” et « Communication, animation, formation ».

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

BUDGET PRÉVISIONNEL (€ HT)				
DÉPENSES		RECETTES		%
– Site Portail Nature 33 – Soutien technique aux partenaires et accès à la connaissance - Frais divers (déplacements, maintenance...)	110 961	- Département de la Gironde - Bordeaux Métropole - Autre financement	104 161 7 600 400	92,9 6,8 0,3
Charges de personnel Déplacements et missions	1 200			
TOTAL RESEAU BIODIVERSITE EN GIRONDE	112 161	TOTAL	112 161	100
Autres actions - Réseau des acteurs du patrimoine Poitou Charentes - Information environnementale (sigore, « Mon Environnement ») - Centre de ressources pour l'environnement	360 478	- Région Poitou Charentes - Direction régionale de l'aménagement, de l'environnement et du logement de Poitou-Charentes - Département de la Vienne - Département des Deux-	130 625 58 800 10 000 10 000	

		Sèvres - Région Aquitaine - Agence de l'Eau - Département de la Gironde	86 551 26 163 38 339	
--	--	--	----------------------------	--

Conformément aux orientations budgétaires de la Métropole, et afin de permettre le maintien de partenariats dans d'autres domaines d'intervention, il est proposé d'accorder pour ce programme d'action une subvention de 4 000 €, soit 3,6 % du coût total prévisionnel hors taxe, à charge pour l'association de trouver les recettes nécessaires à l'équilibre du budget prévisionnel.

Ce projet respecte les critères de sélection prévus dans la délibération susvisée :

- **Intérêt métropolitain** : le projet est en parfaite adéquation avec la politique Nature de Bordeaux Métropole. Développé à l'échelle de la Gironde, il couvre l'ensemble du territoire métropolitain.
- **Ouverture ou service rendu au public** : l'ORE Poitou-Charentes œuvre dans le sens de l'exercice des droits du citoyen pour une meilleure information et une plus grande implication citoyenne.
- **Protection, valorisation et promotion des sites naturels, agricoles et des paysages** : une meilleure connaissance des enjeux liés à la biodiversité permettra de mieux les prendre en compte pour toute action de protection, gestion, valorisation...
- **Niveau d'exigence technique** : l'ORE Poitou-Charentes exerce des missions d'intérêt général. Elle dispose d'un Centre de ressources environnement qui constitue une source d'informations fiables, analysées, expliquées et illustrées. Elle est un partenaire privilégié des pouvoirs publics et des professionnels de l'environnement. Elle représente donc bien un expert qui contribue à la connaissance et à la protection de la biodiversité.
- **Cofinancements** : ce projet bénéficie de nombreux cofinancements
- **Innovation et expérimentation** : ce projet s'inscrit comme un test en vue de la préfiguration d'outils qui pourraient être développés à l'échelle régionale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

VU la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

VU la délibération n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE cette opération entre dans la continuité des actions menées par Bordeaux Métropole pour la valorisation des espaces naturels et agricoles et pour enrichir la connaissance sur la biodiversité,

DECIDE

Article 1 : une subvention de fonctionnement de 4 000 € est attribuée à l'association Observatoire régional de l'environnement Poitou-Charentes pour son programme d'actions 2015 « Réseau biodiversité Gironde », d'un coût prévisionnel estimé à 112 161 € hors taxes.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 4 : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2015 en section de fonctionnement, chapitre 65, article 6574, fonction 833

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 novembre 2015

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 17 DÉCEMBRE 2015	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,
PUBLIÉ LE : 17 DÉCEMBRE 2015	Monsieur Noël MAMERE